DOSSIER DE CANDIDATURE

Appel à projets « Producteurs d'avenir » 2026

Soutenir l'investissement agricole au service de la production locale et de la souveraineté alimentaire de la Martinique.

1. Identification du candidat

Nom / raison sociale du candidat	
Forme juridique	
N° SIRET / immatriculation (MSA, Chambre d'Agriculture)	
Adresse du siège ou de l'exploitation	
Nom du représentant légal	
Contact référent du dossier	
Téléphone / e-mail	
Statut du candidat	☐ Exploitant individuel ☐ Société agricole ☐ Coopérative ☐ Association ☐ Autre

2. Présentation du porteur de projet

Le candidat présente son exploitation ou sa structure, son historique, ses activités principales, ses moyens humains et matériels, son expérience dans la production fruitière et/ou maraîchère, ainsi que tout élément permettant d'apprécier sa capacité à mener le projet présenté.

3. Description du projet agricole

Intitulé du projet	
Localisation du projet	
Production concernée	☐ Fruits ☐ Légumes ☐ Papam
Nature du projet	☐ Modernisation des outils de production ☐ Équipement agricole ☐ Irrigation ☐ Stockage ☐ Conditionnement ☐ Projet mutualisé ☐ Autre
Montant total du projet	
Montant de l'aide sollicitée	

4. Objectifs et impacts attendus

Le candidat précise la contribution attendue du projet aux objectifs du Fonds, notamment l'augmentation de la production locale, la régularité d'approvisionnement, la qualité de la production, la résilience face aux aléas climatiques et économiques, la réduction de la dépendance aux intrants importés, l'optimisation de la surface cultivée et le développement de pratiques agricoles durables.

- Volume de production additionnel attendu : .....
- Surface concernée ou mise en culture : .....
- Résultats attendus à 12 mois : .....
- Résultats attendus à 3 ans : .....
- Retombées économiques, sociales ou environnementales attendues : .....
- Circuits de commercialisation envisagés (diversité et fiabilité) : .....
- Partenariats et démarches collectives (le cas échéant) : .....
- Organisation et planification collective (le cas échéant) : .....

5. Budget prévisionnel et plan de financement

Dépenses prévisionnelles	Montant HT	Montant TTC
Équipements / matériels		
Travaux / aménagements		
Prestations / études		
Autres dépenses		
Total		

Sources de financement	Montant	Statut
Aide sollicitée auprès du Fonds Producteurs d'avenir		☐ Sollicitée
Autofinancement		☐ Acquis ☐ À confirmer
Autres aides publiques ou privées		☐ Acquises ☐ Sollicitées ☐ À solliciter
Emprunt bancaire		☐ Acquis ☐ En cours
Total		

Recettes prévisionnelles liées au projet (le cas échéant) : .....

6. Calendrier prévisionnel du projet

Étape	Période prévisionnelle	Livrable ou résultat attendu
Démarrage du projet		
Commande / acquisition des équipements		
Mise en œuvre opérationnelle		
Premier état d'avancement		
Finalisation du projet		

7. Pièces justificatives à fournir

Le dossier complet est à déposer auprès de la Chambre d'Agriculture de la Martinique au plus tard le 15/12/2026. [À COMPLÉTER — lieu, support de dépôt et heure limite.] Tout dossier erroné ou incomplet sera éliminé du processus de sélection (article 6.1 de l'appel à projets).

- Formulaire administratif de candidature complété.
- Présentation du porteur de projet et du projet agricole.
- Budget prévisionnel détaillé et plan de financement.
- Justificatifs d'immatriculation ou de démarches en cours.
- Justificatifs de situation sociale, fiscale et réglementaire, le cas échéant.
- Devis, factures pro forma ou tout document permettant d'apprécier les dépenses prévues.
- Attestation sur l'honneur signée.
- Tout document complémentaire utile à l'appréciation de la candidature.

8. Engagements du candidat

- Le candidat certifie l'exactitude des informations transmises dans le présent dossier.
- Le candidat s'engage à utiliser l'aide accordée exclusivement pour la réalisation du projet présenté.
- Le candidat s'engage à transmettre les éléments de suivi demandés par la Chambre d'Agriculture et/ou GBH.
- Le candidat reconnaît que l'aide sollicitée ne couvre pas nécessairement l'intégralité du financement du projet.
- Le candidat demeure responsable du respect des règles relatives au cumul des aides, aux plafonds applicables et aux obligations administratives, fiscales, sociales et réglementaires.
- Le candidat s'engage à garder strictement confidentielle toute information relative au Groupe GBH ou à ses filiales dont il aurait connaissance à l'occasion de sa candidature (article 10 de l'appel à projets).

- Le candidat accepte que GBH communique, s'il est retenu, sur la nature de son projet, le montant de la dotation accordée et les résultats obtenus (article 8 de l'appel à projets).
- Le candidat reconnaît que GBH peut solliciter le remboursement total ou partiel de la dotation dans les cas prévus à l'article 9 de l'appel à projets.

Protection des données personnelles : les données recueillies dans ce dossier sont traitées par GBH et par la Chambre d'Agriculture de la Martinique, chacune en qualité de responsable de traitement, pour l'organisation, l'instruction, la sélection et le suivi de l'appel à projets (article 12 de l'appel à projets). Les droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation s'exercent auprès de dpo@gbh.fr ou, pour la Chambre d'Agriculture, de [À COMPLÉTER — contact RGPD de la Chambre d'Agriculture].

9. Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) ....., agissant en qualité de ....., certifie sur l'honneur que les informations communiquées dans le présent dossier sont exactes et sincères, que le projet présenté est conforme aux objectifs de l'appel à projets « Producteurs d'avenir » 2026, et que les fonds éventuellement attribués seront exclusivement utilisés pour la réalisation du projet décrit.

Je certifie également : ne pas faire l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire ; être en situation régulière au regard de mes obligations administratives, fiscales, sociales et réglementaires ; ne présenter qu'une seule candidature et un seul projet au titre de l'appel à projets 2026 ; ne pas avoir engagé ni réalisé, avant la date de sélection du projet, les dépenses pour lesquelles l'aide est sollicitée.

Fait à ....., le .....
Signature et cachet du candidat :

10. Fiche de recevabilité – Réservée à la Chambre d'Agriculture

Point de contrôle	Oui	Non	Commentaires
Dossier déposé dans les délais	☐	☐	
Candidat éligible	☐	☐	
Projet situé en Martinique	☐	☐	
Projet relevant de la production fruitière et/ou maraîchère	☐	☐	
Dossier complet	☐	☐	
Budget et plan de financement fournis	☐	☐	
Projet transmis au comité de pilotage	☐	☐	